

Grèce : petit guide contre les bobards médiatiques

Collectif pour un audit
citoyen

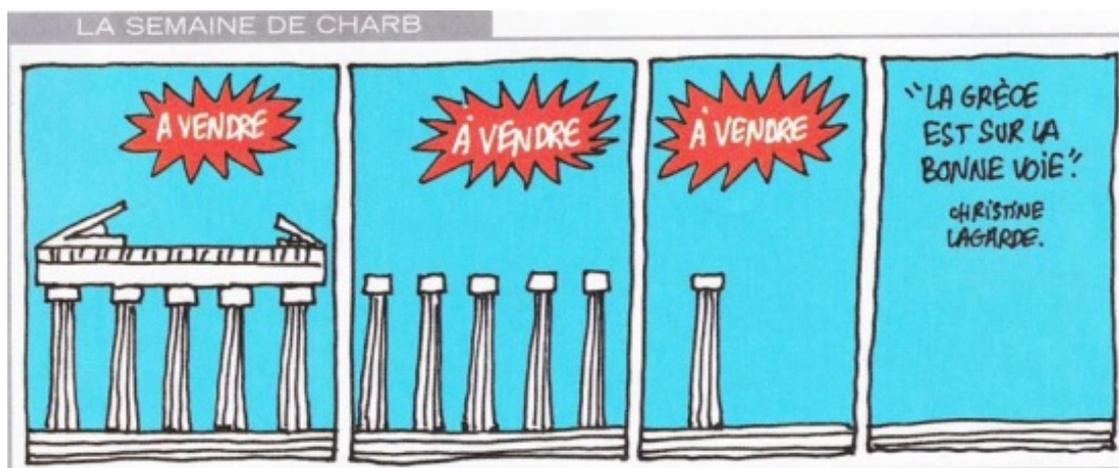
8 juin 2015



SOLIDARITÉ AVEC LES LUTTES DU PEUPLE GREC

Malgré l'ingérence et la pression des dirigeants de l'Union Européenne, le peuple grec a décidé de prendre courageusement son destin en main et d'en finir avec les politiques d'austérité qui ont plongé le pays dans la misère et la récession. Dans les pays victimes de la Troïka, mais aussi dans de nombreux autres pays européens, cette victoire est perçue comme un formidable encouragement à lutter pour mettre un terme à des politiques profitables aux marchés financiers et désastreuses pour les populations.

Mais déjà les grands médias relaient l'idée absurde selon laquelle l'annulation de la dette grecque « coûterait 600 euros à chaque contribuable français ». À mesure que les négociations vont se durcir entre la Grèce et la Troïka, la propagande va s'intensifier et notre travail d'éducation populaire sur la question de la dette publique va devenir de plus en plus décisif. Ces réponses aux idées reçues sur la dette grecque ont vocation à y contribuer. ([Version PDF](#))



Idée reçue n°1 : Annuler la dette grecque : 636 € par Français ?

Le discours officiel sur la Grèce

« Il n'est pas question de transférer le poids de la dette grecque du contribuable grec au contribuable français » (Michel Sapin, ministre de l'Économie, Europe N°1, 2/02), « une ardoise de 735 € par Français » (*Le Figaro*, 8 janvier), 636 € selon TF1 (2 février).

Pourquoi c'est faux ?

La France est engagée à la hauteur de 40 milliards € par rapport à la Grèce : une petite partie a été prêtée à ce pays dans le cadre de prêts bilatéraux, le reste (environ 30 milliards d'euros) étant apporté en garantie au Fonds européen de solidarité financière¹(FESF), lequel a emprunté sur les marchés financiers pour prêter à la Grèce.

Dans les deux cas ces prêts sont déjà comptabilisés dans la dette publique française (environ 2000 milliards €). Leur annulation n'augmenterait donc pas la dette.

La France devra-t-elle déboursier ces sommes en cas d'annulation de la dette grecque ? Non, car en fait, la France, comme la plupart des pays, ne rembourse jamais vraiment sa dette. Lorsqu'un emprunt vient à échéance, la France le rembourse en empruntant de nouveau. On dit que l'État fait « rouler sa dette ».

La seule chose que perdraient les contribuables français, ce sont les intérêts versés par la Grèce, soit 15 € par Français et par an².

La BCE pourrait résoudre facilement le problème de la dette grecque. Elle pourrait rayer d'un trait de plume les 28 milliards qu'elle détient. Elle pourrait racheter aux institutions publiques (États, FESF) les titres grecs qu'ils détiennent, et les annuler également. Ou bien les transformer – comme le demande la Grèce – en obligations perpétuelles, avec un taux d'intérêt fixe et faible, et pas de remboursement du capital. De toute façon une banque centrale ne court aucun risque financier puisqu'elle peut se refinancer elle-même par création monétaire.

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

En France aussi la dette publique est insoutenable et ne pourra pas être remboursée. Les taux d'intérêt sont très faibles aujourd'hui ? Oui, mais c'est parce que la France mène une politique d'austérité qui plaît aux marchés financiers. C'est aussi parce que les investisseurs financiers ne veulent plus courir le risque d'investissements dans le secteur productif. Pour en finir avec cette politique en France et en Europe, il faudra aussi alléger le poids des dettes, d'une façon ou d'une autre : restructuration, remboursement partiel par un prélèvement exceptionnel sur les grandes fortunes, annulation partielle... toutes les hypothèses doivent être étudiées et faire l'objet de choix démocratiques.

Idée reçue n°2 : Quand on doit, on rembourse ?

Le discours officiel sur la Grèce

« La Grèce devra rembourser sa dette » (Michel Sapin, 2 février) « Une dette est une dette. Rembourser est un devoir éthique pour un État de droit » (Marine Le Pen, 4 février)

Pourquoi c'est faux ?

Sauf rares exceptions, un État ne rembourse pas sa dette : il ré-emprunte pour faire face aux échéances. Au budget de l'État figurent les intérêts de la dette, jamais le remboursement de la somme empruntée (le principal). Contrairement à un particulier, l'État n'est pas mortel, il peut s'endetter sans fin pour payer ses dettes. C'est la différence avec l'emprunt d'une mère de famille qui, elle, est obligée de rembourser sa dette.

Mais quand les marchés financiers ne veulent plus prêter à un État, ou exigent des taux d'intérêt exorbitants, et que l'État n'a plus accès à la création monétaire de la Banque Centrale de son pays, les choses se gâtent. C'est pourquoi en 2011, quand les banques ont pris peur devant les difficultés de la Grèce, la BCE et les États européens ont du lui prêter.

C'est ce qui leur permet aujourd'hui d'exercer un brutal chantage en menaçant de couper les crédits à la Grèce si son gouvernement maintient les mesures anti-austérité promises aux électeurs : hausse du SMIC et des retraites, ré-embauche des fonctionnaires licenciés, arrêt des privatisations.

De nombreuses expériences historiques de pays surendettés (Allemagne 1953, Pologne 1991, Irak 2003, Équateur 2008, Islande 2011, Irlande 2013...) ont pourtant abouti à la même conclusion : quand la dette est trop

lourde (190% du PIB pour la Grèce !), il faut l'annuler et/ou la restructurer pour permettre un nouveau départ.

Chacun sait – même le FMI et la BCE – que l'actuel fardeau de la dette est trop lourd pour la Grèce. Une renégociation est nécessaire, portant sur une annulation partielle, sur les taux d'intérêt et l'échéancier. Il faut pour cela une conférence européenne sur la dette comme ce fut le cas en 1953 pour la République Fédérale Allemande.

Pour être efficace cette conférence doit pouvoir prendre appui sur les travaux d'une commission internationale et citoyenne d'audit de la dette grecque. Cet audit déterminera quelles est la part légitime de la dette, dont il convient de s'acquitter, même avec taux d'intérêt et des délais renégociés, et la part illégitime, qui peut être contestée.

Est légitime la dette contractée légalement pour financer des investissements ou des politiques profitables à la population. Est illégitime la dette qui n'a pas servi les intérêts de la population, mais a bénéficié à des minorités privilégiées. Selon la jurisprudence internationale, une dette peut même avoir un caractère odieux ou être illégale, selon la façon dont elle a été contractée.

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

En France aussi, une démarche large d'audit citoyen est nécessaire pour sensibiliser l'opinion et montrer qui sont les véritables bénéficiaires du système de la dette. Le premier rapport d'audit citoyen publié en mai 2014 a montré que 59% de la dette française pouvait être considérée comme illégitime, de par son origine (taux d'intérêt excessifs, cadeaux fiscaux). Restructurer la dette française dégagerait des ressources pour les services publics, la transition écologique... Nous allons organiser une conférence européenne des mouvements sociaux sur la dette, afin de généraliser la démarche.

Idée reçue n°3 : Les Grecs se sont goinfrés, ils doivent payer ?

Le discours officiel sur la Grèce

La Grèce, c'est une « administration pléthorique, 7% du PIB contre 3% en Europe », une « difficulté à lever l'impôt et à maîtriser les dépenses » (Claudia Senik, économiste)

Pourquoi c'est faux ?

Selon l'OCDE, les fonctionnaires représentaient en Grèce 7% de l'emploi total en 2001, et 8% en 2011, contre 11% en Allemagne et 23% en France (incluant la sécurité sociale). Les dépenses publiques de la Grèce représentaient en 2011 42% du PIB contre 45% (Allemagne) et 52% (France).

Pourquoi donc, avant même la crise financière et la récession, la dette publique grecque était-elle déjà de 103 % du PIB en 2007 ? Une étude récente montre que la flambée de la dette grecque ne résulte pas du tout d'une gabegie de fonctionnaires et de prestations sociales. Les dépenses sont restées globalement constantes en % du PIB, de 1990 jusqu'à 2007. Comme en France, ce sont les taux d'intérêt excessifs et les cadeaux fiscaux qui ont gonflé la dette. Mais en plus, les diktats de la Troïka (Commission européenne, BCE et FMI) ont fait plonger le PIB grec de 25 % depuis 2010, ce qui a provoqué mécaniquement une hausse de 33 % du rapport entre la dette et le PIB !

Les taux d'intérêt exigés par les prêteurs entre 1990 et 2000 ont été extravagants : en moyenne 7,5 % (taux réel corrigé de l'inflation), pour une croissance du PIB de 2,5 %. D'où un effet « boule de neige » : l'État grec s'est endetté pour parvenir à payer ces intérêts exorbitants. Si le taux d'intérêt réel était resté limité à 3 %, la dette publique grecque aurait représenté 64 % du PIB en 2007 au lieu de 103 %.

Concernant les recettes publiques, pour remplir le critère de Maastricht sur le déficit maximum de 3%, la Grèce a très fortement augmenté les impôts dans les années 1990 : de 28% à 42% du PIB. Mais dès l'entrée dans la zone euro en 2001, les riches grecs ont fait la fête. Ainsi entre 2004 et 2008 la Grèce a réduit les droits de succession, diminué par deux fois les taux d'imposition sur le revenu et décrété trois lois d'amnistie fiscale pour les fraudeurs (Études économiques de l'OCDE, Grèce 2009). Les recettes fiscales sont retombées à 38% du PIB. Si elles

avaient gardé leur niveau de 2000, la dette publique grecque aurait représenté, en 2007, 86 % du PIB au lieu de 103 %.

Au total, avec des taux d'intérêt « raisonnables » et un simple maintien des recettes publiques, la dette grecque aurait été deux fois plus faible en 2007. Autrement dit on peut considérer que la moitié de la dette grecque était illégitime à cette date : elle a découlé d'une ponction opérée par les créanciers, nationaux ou étrangers, et d'une baisse des impôts au bénéfice principal des plus riches. L'explosion de la dette depuis 2007, quant à elle, est entièrement due à la récession infligée par la Troïka. Elle est donc encore plus illégitime.

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

Le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique a déjà montré que les mêmes mécanismes (taux d'intérêt excessifs et cadeaux fiscaux) expliquent 59% de la dette publique française. En France aussi on pourrait en finir avec les politiques d'austérité si l'on remettait en cause le fardeau de cette dette, par une annulation partielle et / ou des mesures de restructuration.

Idée reçue n°4 : On a aidé les Grecs, ils doivent nous remercier ?

Le discours officiel sur la Grèce

« La Grèce doit cesser d'être un puits sans fond » (Wolfgang Schäuble, ministre allemand des finances, 12/02/2012)

Pourquoi c'est faux ?

De 2010 à 2013 la Grèce a reçu 207 Milliards d'euros en prêts des États européens et des institutions européennes assortis de plans de réformes. Il s'agirait « d'aides à la Grèce ».

Une étude d'ATTAC Autriche³ décortique les destinations des 23 tranches de financement imposées à la Grèce de 2010 à 2013. 77 % de ces prêts ont servi à recapitaliser les banques privées grecques (58 Mds €) ou ont été versés directement aux créanciers de l'État grec (101 Mds €), pour l'essentiel des banques européennes et américaines.

Pour 5 euros empruntés, 1 seul est allé dans les caisses de l'État grec !

Le mensuel Alternatives économiques (février 2015) complète l'analyse : de 2010 à fin 2014, 52,8 Mds € de ces prêts ont servi à payer les intérêts des créanciers. Seuls 14,7 Mds € ont servi à financer des dépenses publiques en Grèce.

Ces 207 Mds € ont donc beaucoup « aidé » les banques et les créanciers mais très peu la population grecque. Celle-ci, en revanche, doit subir l'austérité imposée par la Troïka (BCE, Commission FMI) lors de la négociation de ces prêts. De plus, l'État grec doit payer les intérêts sur l'intégralité de ces plans d'aide. Il est endetté encore pour 40 ans, jusqu'en 2054 ; 30 Mds € sont à verser en 2015.

Qui sont les véritables créanciers de la dette grecque et qui décide de son utilisation ? Pour une dette totale de 314 Mds €, les créanciers sont : le Fonds européen de stabilité financière (FESF, maintenant remplacé par le MES, 142 Mds), les autres États européens (53 Mds), le FMI (23 Mds), le secteur privé (39 Mds), la BCE (27 Mds) et d'autres créanciers privés (31 Mds).

Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES), entré en vigueur en 2012, gère désormais les prêts aux États de l'UE. Il contracte des prêts sur les marchés financiers et décide de leur affectation (principalement le sauvetage des banques privées). Les acteurs des marchés financiers se financent auprès des banques centrales, dont la BCE, à des taux très inférieurs à l'inflation. Le siège du MES est au Luxembourg, paradis fiscal bien connu.

À aucun moment, l'État grec n'a la main sur les fonds souscrits par le MES. En plus des réformes imposées par la Troïka, les Grecs payent pour des prêts qui ne leur ont pas été versés et qui pour l'essentiel profitent au secteur de la finance !

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

Les « aides » bénéficient en fait aux banques et sont payées au prix fort par les populations. Entre satisfaire les besoins fondamentaux (nourriture, logement, protection sociale, santé et éducation) ou engraisser les principaux créanciers, le choix va de soi : la priorité n'est pas le remboursement, mais l'audit des dettes publiques et la clarté sur l'usage des fonds des soi-disant « sauvetages ».

Idée reçue n°5 : La Grèce doit poursuivre les réformes engagées ?

Le discours officiel sur la Grèce

Selon Wolfgang Schäuble, ministre allemand des finances, « la Grèce est tenue de continuer sur la voie des réformes déjà engagées, sans aucune alternative, quel que soit le résultat du futur scrutin » (Le Monde 4/01/2014). Ce que François Hollande a confirmé après la victoire de Syriza : « des engagements ont été pris et doivent être tenus » (27/01).

Pourquoi c'est faux ?

L'austérité imposée n'a pas d'autre objectif que de dégager des capacités de remboursement pour les créanciers. Or, l'échec est criant ! Oui, la Grèce a besoin de réformes économiques, sociales et politiques. Mais pas celles de la Troïka – toujours moins d'État, toujours plus de marchés et d'inégalités – qui ont lamentablement échoué. Contre les logiques financières de court terme, trois pistes complémentaires doivent permettre la réappropriation par le peuple grec de son avenir :

(i) Un plan ambitieux de reconquête de l'emploi et de développement économique qui redessine le système productif vers la transition écologique. Ce plan serait bénéfique, contrairement aux affirmations de la Troïka, car 1 euro d'investissement public aura des effets multiplicateurs sur l'investissement privé et l'activité économique aujourd'hui totalement déprimés. Les pouvoirs publics doivent maîtriser le financement de l'activité : par exemple avec la création d'une banque publique de développement, un investissement massif dans l'économie sociale et solidaire, le développement de monnaies complémentaires, la promotion des banques coopératives.

(ii) La priorité à la cohésion sociale et économique contre la compétitivité et la flexibilité. La Troïka a imposé une baisse généralisée des revenus ainsi que la suppression de droits sociaux élémentaires qui ont contracté l'activité sans pour autant réduire la dette. L'État doit donc retrouver son rôle de régulateur et d'accompagnement pour maintenir la cohésion et prendre en compte les besoins socio-économiques du pays. Le partage du travail permettrait la création d'emplois et soutiendrait la demande. Le chômage pourrait baisser rapidement. Ces réformes passeraient par une autre répartition des richesses.

(iii) La refonte de la démocratie et la réforme de l'État au service des citoyens et de la justice sociale. La souveraineté de l'État passe par une fiscalité progressive, la lutte contre la corruption, la fraude et l'évasion fiscales. Ces réformes permettront de redonner des marges de manœuvre budgétaire pour financer le plan de relance, et pour lutter contre les inégalités⁴ et la pauvreté. Les privilèges détenus par l'oligarchie grecque, comme les armateurs, doivent donc être abolis.

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

L'austérité a échoué, mais des réformes ambitieuses, radicalement différentes, sont possibles et nécessaires. Un audit des dettes publiques des pays européens pourra identifier des pistes pour leur allègement décisif. Il faut une politique économique volontariste pour renouer avec une dynamique d'investissements d'avenir vers la transition écologique. Ceci suppose la redistribution des richesses et la reconquête de la souveraineté démocratique sur l'économie, en particulier en stoppant les privatisations. Ces réformes doivent être coopératives et non soumises à la logique de la guerre économique.

Idée reçue n°6 : L'austérité, c'est dur mais ça finit par marcher ?

Le discours officiel sur la Grèce

« L'austérité, ça paye ! La Grèce repart en trombe. Selon les dernières prévisions de Bruxelles, la croissance sera cette année de 2,5 % en Grèce et 3,6 % l'année prochaine, ce qui fera d'Athènes le champion de la croissance de la zone euro ! Le chômage commence à refluer de 28 à 26 %. Bref, au risque de choquer : la détestée troïka a fait du bon boulot ! » (Alexis de Tarlé, *JDD*, 8 février)

Pourquoi c'est faux ?

Les Grecs seraient-ils stupides d'avoir mis fin à une politique qui marchait si bien ? En 2014, le PIB de la Grèce est inférieur de 25,8 % à son niveau de 2007. L'investissement a chuté de 67%. Quel bon boulot ! Le taux de chômage est de 26% alors même que nombre de jeunes et de moins jeunes ont dû quitter leur pays pour trouver un emploi. 46% des Grecs sont au-dessous du seuil de pauvreté, la mortalité infantile a augmenté de 43%. Quant aux prévisions de Bruxelles, à l'automne 2011 elles annonçaient déjà la reprise en Grèce pour 2013. Finalement, le PIB grec a chuté de 4,7% cette année-là.

Tous les économistes honnêtes le reconnaissent maintenant. Les politiques d'austérité imposées par les institutions européennes ont été catastrophiques pour la Grèce et l'ensemble de la zone Euro.

Les classes dirigeantes et la technocratie européenne ont voulu utiliser la crise pour réaliser leur vieux rêve : réduire les dépenses publiques et sociales. Sous les ordres de la Troïka et la menace des marchés financiers, les pays du Sud de l'Europe ont dû mettre en œuvre des plans drastiques de réduction des déficits publics qui les ont menés à la dépression. De 2009 à 2014, la réduction des dépenses a été de 11% du PIB pour l'Irlande, 12,5 % du PIB pour l'Espagne et le Portugal ; 28 % pour la Grèce. Les déficits ont certes été réduits, mais avec un coût social et économique monstrueux.

Et la dette a continué d'augmenter ! Pour la zone euro, elle est passée de 65% à 94% du PIB entre 2008 et 2014. L'austérité n'a pas payé, elle a au contraire enfoncé le continent dans la crise. En réduisant les impôts des hauts revenus et des sociétés, les États ont creusé les déficits, puis ont emprunté aux riches pour financer ces fameux déficits. Moins d'impôts payés d'un côté, plus d'intérêts perçus de l'autre, c'est le bingo pour les plus riches !

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

On demande aux Grecs de payer chaque année 4,5 points de la richesse nationale pour rembourser leur dette ; aux citoyens européens, on ne demande « que » 2 points. L'effet est partout le même : toujours plus de chômage, et toujours moins de ces investissements publics qui pourraient préparer l'avenir.

C'est la leçon du calvaire grec. Y mettre fin concerne tous les pays d'Europe car il faut stopper la récession que l'austérité crée partout, et tirer les leçons de la crise pour s'engager dans un autre modèle de développement. Si austérité il doit y avoir, elle doit frapper les plus riches, ces « 1% » qui accaparent la richesse sociale et ont bénéficié du système de la dette. Il faut réduire les déficits et la dette, grâce à une fiscalité plus progressive et une restructuration des dettes publiques.

Idée reçue n°7 : Une cure d'austérité, c'est pas la mort ?

Le discours officiel sur la Grèce

Christine Lagarde, directrice du FMI : « Non, je pense plutôt aux petits enfants d'une école dans un petit village au Niger (...), ils ont plus besoin d'aide que les gens d'Athènes » (en réponse à la question d'un journaliste : « quand vous demandez des mesures dont vous savez qu'elle vont empêcher des femmes d'accéder à une sage-femme au moment de leur accouchement, ou des patients d'obtenir les médicaments qui pourraient sauver leur vie, est-ce que vous hésitez ? » (*The Guardian*, 25/05/2012). « Nous devons tous perdre de notre confort » , (George Papandreou, Reuters, 15/12/2009)

Pourquoi c'est faux ?

En fait de réduire les dépenses de « confort », la Troïka a imposé une réduction de 40% du budget de la santé en Grèce. Résultat, « plus d'un quart de la population ne bénéficie plus de couverture sociale, les hôpitaux publics sont débordés et exsangues. La rigueur budgétaire a désorganisé le système de santé publique et entraîné une

crise humanitaire » (4 janvier 2015 *JDD* international).

La tuberculose, la syphilis ont réapparu. Les cas de sida se sont multipliés par manque de moyens pour la prévention. Une étude parue dans le journal médical britannique *The Lancet*⁵ tire un bilan terrible : la mortalité infantile a augmenté de 43% entre 2008 et 2010, la malnutrition des enfants de 19%. Avec les coupes budgétaires dans la prévention des maladies mentales, les suicides ont grimpé de 45% entre 2007 et 2011. De nombreux centres pour le planning familial publics sont fermés, ceux qui restent fonctionnent avec un personnel réduit.

Selon Nathalie Simonnot, de Médecins du Monde, « un forfait de cinq euros à la charge des patients a ainsi été instauré pour chaque consultation à l'hôpital public... Pour un retraité qui touche 350 euros par mois, c'est un coût énorme, surtout que la plupart du temps il faut faire plusieurs consultations (...) Les médecins demandent aux patients d'acheter eux-mêmes pansements, seringues et gazes parce que certains hôpitaux sont en rupture de stock ».

Des témoignages de ce genre concernaient naguère l'Afrique. La politique de la troïka, des gouvernements grecs, ont créé un désastre sanitaire qui rend vital un changement de politique, notamment pour la santé. Si les choses ne sont pas encore pire, c'est grâce aux centaines de bénévoles des dizaines de dispensaires grecs, à Médecins du monde, à la solidarité internationale, qui ont limité les dégâts pour ceux qui n'avaient plus accès aux soins. Le nouveau gouvernement grec a raison de vouloir par exemple réembaucher dans les centres de santé les 3000 médecins qui ont été licenciés par la Troïka.

Quelles leçons pour la France et l'Europe ?

On sait maintenant que « l'austérité tue »⁶. Les responsables des politiques d'austérité se rendent coupables de véritables crimes quand ils imposent des coupes massives dans les dépenses de santé, comme cela a été le cas en Grèce, en Espagne, au Portugal. Il faut partout défendre les systèmes publics de santé contre les privatisations et les restructurations qui ne visent qu'à réduire les coûts au mépris de la santé.

Idée reçue n°8 : De toutes façons la Grèce a déjà capitulé ?

Le discours officiel

« En signant un accord à l'Eurogroupe le 20 février, contrairement aux rodomontades, le gouvernement grec a fini par accepter les conditions de la troïka. Une dure leçon pour les populistes d'extrême gauche comme d'extrême droite ». (Eric Le Boucher, *Slate.fr*, 21/02)

Pourquoi c'est faux

Le nouveau gouvernement grec refuse les nouvelles réformes proposées par la Troïka fin 2014 : 160.000 licenciements supplémentaires dans l'administration (santé, éducation), une nouvelle baisse de 10% des retraites, de nouvelles taxes, une nouvelle hausse de la TVA.

Ces recettes ont déjà été appliquées et ont mené la Grèce au désastre. En moins de 5 ans, 30% d'entreprises ont fermé, 150.000 postes supprimés dans le secteur public, 42% d'augmentation du chômage, 45% de baisse des retraites, 40% d'augmentation de la mortalité infantile, une hausse de près de 100% du nombre des personnes sous le seuil de pauvreté.

Le programme de Syriza proposait au contraire 1. Une renégociation des contrats de prêts et de la dette. 2. Un plan national de reconstruction immédiate : mesures pour les plus pauvres (électricité et soins médicaux gratuits, tickets-repas...), le rétablissement du salaire minimum de 751 euros, la réinstauration des conventions collectives 3. La reconstruction démocratique de l'État : lutte contre l'évasion et la fraude fiscales, contre la corruption, réembauche des fonctionnaires licenciés 4. Un plan de reconstruction productive : arrêt des privatisations, industrialisation et transformation de l'économie par des critères sociaux et écologiques.

Après un bras de fer avec les institutions européennes, le gouvernement grec a obtenu l'abandon des objectifs d'excédents budgétaires délirants prévus dans le mémorandum signé par le gouvernement précédent. De

nouvelles aides seront créées : pour financer le chauffage et l'alimentation des ménages les plus démunis. Les conventions collectives seront rétablies. La fraude et l'évasion fiscales seront fortement combattus. Les petits propriétaires endettés ne seront pas expulsés de leur résidence principale.

Mais la Grèce n'est pas libérée de l'austérité. Les nouvelles mesures devront être financées sans accroître le déficit. Les privatisations seront maintenues. La Grèce s'engage à payer l'intégralité de la dette, et à ne pas revenir en arrière sur les privatisations. La hausse du salaire minimum et la restauration des négociations salariales sont repoussées. De nouvelles épreuves de force sont à prévoir dans les mois qui viennent.

Quelles leçons pour la France et l'Europe

Les institutions européennes veulent empêcher la mise en œuvre de l'essentiel du programme de Syriza. Aujourd'hui, il s'agit donc de développer dans toute l'Europe des mouvements coordonnés contre l'austérité, pour la justice sociale, pour empêcher la Troïka et nos gouvernements d'étouffer la Grèce et les alternatives sociales et politiques qui émergent en Europe. Nous proposons notamment l'organisation par les mouvements européens d'une conférence internationale sur la dette et contre l'austérité.

L'audit citoyen des dettes publiques en Europe : un outil pour vaincre l'austérité

Le collectif pour un audit citoyen de la dette publique (CAC) salue le choix du peuple grec de rejeter massivement les politiques d'austérité lors des élections du 25 janvier. Cette victoire ouvre une brèche contre l'Europe de la finance, le diktat des dettes publiques et des plans d'austérité. Engouffrons nous dans cette brèche : une autre Europe devient possible !

Le collectif pour un audit citoyen a déjà publié un premier rapport d'audit citoyen[1], montrant qu'une large part de la dette publique française peut être considérée comme illégitime. Dans la période qui s'ouvre, notre collectif va continuer à proposer aux citoyens et à l'ensemble du mouvement social européen des lignes d'analyse juridiques, économiques, sociales, des arguments et des instruments de mobilisation contre les créanciers qui mettent en coupe réglée les populations.

Avec nos partenaires des autres pays européens, à commencer par la Grèce, notre collectif va intensifier son action pour mettre en débat le caractère illégitime, insoutenable, illégal, voire odieux d'une grande partie des dettes publiques en Europe.

Nous soutenons la proposition d'une conférence européenne sur les dettes publiques. En 1953 l'accord de Londres, annulant plus de 60% de la dette de l'Allemagne de l'Ouest, a permis sa relance, tout comme les annulations de dette de l'Équateur en 2008 ou de l'Islande en 2011.

Nous soutenons la proposition de réaliser un audit des dettes publiques afin d'identifier les responsables et les bénéficiaires réels de ces dettes, et de dégager les solutions qui permettront de libérer le pays de ce boulet.

Nous soutenons également le droit de la Grèce à désobéir à ses créanciers au cas où ils refuseraient la mise en œuvre de ces solutions. Rappelons que les mémoranda imposés par la Troïka sont illégaux au regard du droit européen et international.

Tous ensemble, levons le voile sur la responsabilité des créanciers qui profitent des saignées effectuées sur le dos des peuples. Tous ensemble, renforçons une démarche citoyenne de contestation et de remise en cause de cette Europe des 1 %, des spéculateurs et des banquiers. C'est aux populations, trop longtemps victimes des plans d'austérité, de compétitivité et autres « mémorandums », qu'il revient de décider de leur avenir : nous voulons mettre à leur disposition tous les outils nécessaires pour comprendre et décider comment sortir de l'étau de la dette en faisant payer non pas les contribuables ordinaires mais les véritables bénéficiaires du système de la dette.

Guide réalisé par : Jean-Claude Chailley, Thomas Coutrot, Alexis Cukier, Pascal Franchet, Michel Husson, Pierre Khalfa, Guillaume Pastureau, Henri Sterdyniak, Sofia Tzitzikou.

Notes :

1 Le FESF, Fonds européen de solidarité financière, créé en 2010, vise à préserver la stabilité financière en Europe en fournissant une assistance financière aux États de la zone euro. Cette aide est conditionnée à l'acceptation de plans d'ajustement structurel. Il a été remplacé par le Mécanisme européen de solidarité (MES) en 2012.

2 Ivan Best, *La Tribune*, 5 février

3 Plans de sauvetage de la Grèce : 77 % des fonds sont allés à la finance : <https://france.ATTAC.org/nos-idees/mettre-au-pas-la-finance-les/articl...>

4 Une plus grande justice sociale est source d'efficacité, ce que même l'OCDE démontre : <http://tinyurl.com/kqgmq35>

5 A. Kentikelenis, M. Karanikolos, A. Reeves, M. McKee, DSc, D. Stuckler, « Greece's Health Crisis : from Austerity to Denialism », *The Lancet*, 20/02/2014,

6 D. Stuckler & S. Basu (2014), *Quand l'austérité tue*, Préface des Économistes atterrés, Ed. Autrement.

Ce contenu a été publié dans Grèce, Pacte par Collectif pour un audit citoyen. Mettez-le en favori avec son [permalien](#).

»» <http://syria-fr.org/2015/06/07/grece-petit-guide-contre-les-bobards-m...>